

STAGES DE FORMATION

PSC 1



Date de mise à jour : 10/02/2023

CALENDRIER DES STAGES DE FORMATION saison 2022/2023

• Samedi 18 mars 2023 2 places disponibles	THORIGNY
• Lundi 3 avril 2023 COMPLET	MOISSY-CRAMAYEL
• Mardi 11 avril 2023 5 places disponibles	MOISSY-CRAMAYEL
• Mardi 13 juin 2023 9 places disponibles	MOISSY-CRAMAYEL

COÛT DU STAGE DE FORMATION

➔ Le coût du stage de formation est de 52,20 € (réservé exclusivement aux Licenciés en Seine-et-Marne).

➔ Le Codérando 77 remboursera 50%, soit 26,10 €, à l'association à laquelle appartiennent les participants au stage PSC1, à condition qu'ils soient engagés dans une formation exigeant le PSC1 et qu'ils présentent une attestation de réussite au stage.

➔ Le Codérando 77 rembourse les licenciés, titulaires des qualifications : SA 1, SA 2, Rando Santé, Marche Nordique, Capitaine de route, qui souhaitent bénéficier d'un recyclage PSC 1, à hauteur de 26,10 €. Le recyclage PSC 1 ne sera remboursé que tous les 5 ans.

INFORMATIONS

- Cette formation PSC 1 est adaptée aux risques liés à la pratique de la randonnée pédestre.
- Cette formation sera dispensée sous réserve de l'inscription de 8 participants minimum et 10 maximum par session.
- Le repas et les déplacements ne seront pas pris en charge. Chaque stagiaire devra apporter son panier repas pour le déjeuner et se rendre, par ses propres moyens, sur le lieu du stage de formation.
- A l'issue du stage de formation PSC 1, un livret récapitulatif ainsi qu'une attestation de formation seront remis au stagiaire.